

Mais l'existence d'un pyo-salpinx constitue une contre-indication absolue, à cause du danger de rupture qui entraînerait une péritonite suraiguë consécutive.

Je ne crois pas que la périmétrite soit un obstacle au curettage.

Comme nous le disions plus haut, les opérations sur le col sont dans certains cas, le complément indispensable du curettage. S'il s'agit de l'endométrite cervicale glandulaire, contre laquelle la curette seule est insuffisante, il faut recourir à l'opération de Bouilly, qui consiste à faire suivre le curettage de l'excision de la muqueuse cervicale pratiquée sur les deux lèvres, en ménageant aux deux angles une bande de tissu muqueux qui s'oppose au rétrécissement de l'orifice dans l'avenir.

La conduite à tenir est toute différente dans les métrites parenchymateuses à gros cols déchirés. Contre ces cols entr'ouverts, fendus, largement ectropionnés, cicatrisés ou non, il faut employer le bistouri. Le problème consiste à supprimer une partie de la muqueuse avec tous ses éléments plus ou moins malades et dégénérés. L'amputation du col par la méthode de Schröder, combinée au besoin à la réparation de la déchirure par le procédé d'Emmet, fournit ici les plus brillants résultats. Ces opérations sont délicates et exigent de la minutie, mais elles ne sont pas difficiles et pour peu qu'on ait l'habitude de les pratiquer on n'a jamais à craindre l'atrésie consécutive qu'on redoutait beaucoup autrefois.

Enfin, dans certains cas, outre la métrite et la dégénérescence scléro-kystique du col, on se trouve en présence d'un véritable effondrement du plancher périnéal, dû à une rupture du périnée ; il y a alors cystocèle, rectocèle et abaissement utérin. Pour remédier à tous ces désordres, il convient de pratiquer : le curettage, l'amputation du col, la colporrhaphie antérieure et la colpopérinéorrhaphie. Ces multiples opérations, qui peuvent être pratiquées dans la même séance, donnent les plus brillants résultats.

Quelle que soit l'opération qu'on ait dû pratiquer, il est utile d'insister, une fois la guérison obtenue, sur la nécessité de continuer les injections vaginales *bien faites*. Ce n'est pas une précaution inutile, car nombre de femmes se hâtent, une fois guéries par une opération qu'elles ont subie souvent après bien des insistances et un peu contre leur gré, de ne plus prendre d'injections. C'est un grand tort, nous ne saurions trop le répéter.

Il faut, en outre, s'occuper, une fois l'état local remis en ordre, de l'état général et soigner le système nerveux et l'estomac de ces malades. Grâce à l'ensemble de toutes ces précautions, il n'est pas rare de voir survenir assez promptement une grossesse sur laquelle on n'osait plus compter, et l'accouchement, malgré les opé-